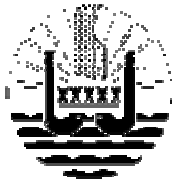


ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE



AUDITIONS

COMMISSION D'ENQUÊTE

chargée de recueillir tous
éléments d'information sur les
conséquences des essais
nucléaires aériens entre 1966
et 1974 pour les populations
de la Polynésie française

M. Daniel Millaud
Audition du 9 septembre 2005

M. Daniel Millaud a été sénateur de la Polynésie française de 1977 à 1998.

M. Daniel Millaud: Oui. Je réponds aux questions qui m'ont été posées, je les complète à votre demande et de toute façon je vous laisse ou je garde les documents ou vérifie.

Commission : Non, s'il y a d'autres compléments, les documents sont tous intéressants et puis on vous les rendra ou on en fera des copies et on vous les rendra, je pense que c'est très utile.

M. Daniel Millaud: Ok, ok, ok. J'ai gardé les livres chez moi. Il y a ceux d'un nommé Bruno Barrillot, vous connaissez ce bonhomme !

M. Daniel Millaud: André Bendjebbar

Commission : Oui, l'histoire de la bombe

M. Daniel Millaud: J'ai aussi « le Bataillon de la paix » et puis Moruroa Fangataufa en trois volumes du CEA et de la DIRCEN.

Commission : Quelles responsabilités exercez-vous à l'époque de la mise en place du CEP et/ou de la période des essais nucléaires atmosphériques ?

M. Daniel Millaud: 1966, conseiller municipal de Papeete puis adjoint au maire en 1971. En 1967, conseiller territorial et le 11 janvier 1977, sénateur, le lendemain du décès de Pouvanaa.

Commission : Quel était votre niveau d'information personnelle sur des questions nucléaires, les effets de la radioactivité ?

M. Daniel Millaud: Ca, je n'ai pas répondu. Quand j'ai été formé sur le plan professionnel, il n'y avait pas la bombe, il n'y avait que les rayons X.

Commission : A mon avis, vous étiez peut-être déjà un peu informé, conscient des risques.

M. Daniel Millaud: C'est exact. Je sais que sur la santé eh bien ! on m'avait dit, vous risquez peut-être des cancers mais ça c'était quand j'étais étudiant.

Commission : Quelles informations vous ont été données par les autorités du CEP au moment de l'implantation du CEP, notamment sur les risques sanitaires et environnementaux ?

M. Daniel Millaud: Aucun risque, la bombe est propre. Qu'en est-il du reste ? Vous êtes au courant, vous avez dû voir cette notice là. Pourtant on a constaté, ça je m'en souviens que les militaires ne

consommaient pas de produits locaux et la grande majorité des militaires avait un magasin qui les fournissait en produits importés de France.

Commission : Alors ça, vous vous rappelez des détails, ils s'approvisionnaient à quel endroit ?

M. Daniel Millaud: C'était à Pirae, il me semble bien.

Commission : Ils avaient un centre d'approvisionnement où ils allaient acheter leur « maa » (nourriture). C'était d'ordre économique, vous aviez des doutes à l'époque ?

M. Daniel Millaud: On a eu quelques doutes quelques temps après parce qu'on s'est dit pourquoi achètent-ils des produits importés alors qu'on a les mêmes ici. C'est bizarre.

Commission : Avez-vous souvenir de conserver des documents qui vous avaient été communiqués sur le sujet ?

M. Daniel Millaud : Non au début des essais. Je n'avais aucun document.

Commission : En tant que membre de l'Assemblée territoriale, est-ce que vous aviez eu des discussions en 1967, c'était quand même les essais.

M. Daniel Millaud : Je vais répondre à la question : quelles étaient vos réactions à l'époque ? Avez-vous participé à des visites des sites d'essais ou avez-vous participé à un essai lui-même ? Je dis, j'ai participé à une visite à Moruroa, j'étais Sénateur et pendant que l'on servait l'apéritif plusieurs jeunes femmes métropolitaines se sont baignées dans le lagon. C'était quand même marrant. Je n'ai pas été invité à un seul essai.

Commission : Quelles étaient vos réactions à l'époque à l'initiative de Francis Sanford ?

M. Daniel Millaud : Avec notre parti Te E'a Api et avec d'autres personnes locales, nous cherchions à sensibiliser les hommes politique, la population de nos craintes. Comment une bombe peut-elle être propre ? Donc contre les expérimentations nucléaires et participation à la marche du bataillon de la paix. En 1966 et 1967, cela commençait à peine. La prise de conscience que nous pouvions avoir, allez voir dans les archives de l'assemblée, je ne pense pas qu'on ait eu des délibérations, des discussions à ce sujet, je ne m'en souviens pas.

Commission : C'était un petit peu antérieur probablement qu'il y ait eu des tentatives de discussions au moment de la cession de Moruroa et Fangataufa à la France mais c'était en 1964 avec la commission permanente avec Jacques Denis Drollet. Il y a eu le Sahara puisqu'ils avaient envoyés une délégation d'élus dont JB Céran Jérusalémy avec Jacques Tauraa, c'était dans les années 1960 ?

M. Daniel Millaud : Il y avait Gérard Coppenrath, c'était exactement en août 1963, pour leur montrer comme c'était bien. Quand ils sont revenus, J.B dit qu'il est revenu à Paris, qu'il est allé voir Pouvanaa qui était exilé dans sa maison de retraite et Pouvanaa lui a dit qu'il faudrait intervenir à l'Assemblée pour poser la question de l'implantation du site d'essai à Moruroa et demander l'interdiction. Donc fin août quand JB est rentré, il a posé une question préalable et c'est à ce moment là que le Président de l'Assemblée, Jacques Tauraa a suspendu la séance et est allé voir le Haut-commissaire, le gouverneur à l'époque qui lui a dit de passer le dossier à la commission permanente. C'était donc pour éviter qu'il y ait un débat public à l'assemblée là-dessus. Je crois qu'après, il y a eu la dissolution du RDPT le parti de Pouvanaa et le parti de Céran Jérusalémy ont été tous les deux interdits en novembre 1963. Et donc, on avait tous peur. Finalement on se disait mais qu'est-ce qui va nous arriver si on aborde ce sujet là et donc en gros, les discussions à l'assemblée sur l'implantation du CEP disons se sont terminés comme ça. Ça a dû paraître dans la presse sans doute mais comme j'étais dentiste, j'avais un sacré boulot à faire. Je ne m'en souviens pas du tout et après j'étais conseiller municipal. Francis avait commencé à lancer le Ai'a Api.

Commission : C'était en quelle année la création du parti ?

M. Daniel Millaud : C'était en 1965 me semble t-il, en tous les cas, c'est à ce moment là qu'on m'a fait rentrer dedans.

Commission : Quel était votre état d'esprit à l'époque à propos des informations sur les autres ?

M. Daniel Millaud: Je sais que l'on recevait les autorités du CEP : tous faisaient confiance dans les experts. Mais des années plus tard, il y a trop de discordance surtout quand on a vu l'émission d'ARTE, c'était en 1993 puisque les militaires vantaient les valeurs qualitatives de la bombe française.

Commission : Avez-vous senti des pressions destinées à vous faire admettre l'implantation du CEP ?

M. Daniel Millaud : Aucune pression au moment de l'installation et quelques critiques ministérielles au cours de certaines interventions au Sénat. C'est la surprise et vous verrez que quelquefois on dit que j'ai exagéré, que je peux me tromper que ...

Commission : Avez-vous eu connaissance dans le cadre de vos responsabilités d'incidents d'accidents de problèmes liés aux retombées des essais nucléaires d'informations alarmantes de la part des autorités du CEP, de la part d'élus, de responsables locaux ?

M. Daniel Millaud : Pas d'informations alarmantes des autorités du CEP.. Par contre, il y a eu des interrogations des nombreux élus locaux, il ne faut pas oublier ce qu'on a vécu quelque chose de malsain : un nuage qui est venu sur la presqu'île car je ne sais pas si beaucoup de monde s'y trouvait mais il y avait des vaches. Les conséquences avaient été annoncées à mon jeune frère Sylvain Millaud qui était un agriculteur, un laitier et à l'époque on a commencé à parler d'une leucémie des Tahitiens qu'on évacuait en France.

Commission : Sur ces questions là, c'est assez important si vous avez un peu de souvenirs. Je pense que c'est 1974. C'est la dernière campagne d'essai atmosphérique.

M. Daniel Millaud : Sans doute, je crois me souvenir que Sachet avait commencé déjà à lancer son yaourt.

Commission : J'aimerais savoir si vous avez souvenir qu'on ait interdit la consommation du lait ?

M. Daniel Millaud : On n'a pas interdit mais on a dit de faire attention et mon frère lui qui a été à l'époque président de la chambre d'agriculture - il a été même ministre de Gaston, ministre de l'agriculture, je ne sais pas s'il avait ce titre déjà – mais ça je me souviens très bien qu'il me l'avait dit, attention surtout pas de lait. Je ne sais pas si le lait a été retiré en fin de compte officiellement, il me semble qu'il y a eu publiquement les mises en garde.

Commission : Est-ce que Sylvain est toujours de ce monde ?

M. Daniel Millaud : Non, non il est décédé malheureusement d'un cancer de la prostate.

Commission : Aviez-vous quelqu'un de proche qui a travaillé à Moruroa ? Avez-vous eu l'occasion de manifester publiquement des objections à l'implantation du CEP ?

M. Daniel Millaud : Je n'avais personne de ma famille travaillant pour le CEP. J'ai eu des déclarations curieuses des autorités françaises à mes demandes d'informations complémentaires. Oui, j'ai fait des déclarations, des demandes d'informations surtout quand j'étais parlementaire en milieu d'année.

Commission : En raisons de vos responsabilités avez-vous demandé de manière informelle des explications plus complète sur les dossiers nucléaires ou dans mes interventions il y avait des questions à la santé, à la défense ?

M. Daniel Millaud : Les seules réponses que je pouvais avoir c'est que l'on peut apprendre par exemple que les plages de Bretagne sont plus radioactives qu'à Moruroa. C'était dans un des rapports qui a fait toutes les radios c'est sorti en 1984 il me semble. En France, c'est beaucoup plus martelé, ces discours officiels c'est incroyable. J'ai reçu des tas de documents. Les conclusions :

radiations ambiantes, il ne reste donc que la composante cosmique à Moruroa. Tahiti a une valeur deux fois plus élevée et pour mémoire la Bretagne a une valeur qui correspond donc à 6 fois les radiations ambiantes de Moruroa. (Rires). Envoyer cela à l'office du tourisme.

Commission : De Bretagne ? Bonne idée. C'est très bien.

Quand vous vous êtes opposé publiquement à l'implantation du CEP, quelles répercussions pour votre carrière politique ?

M. Daniel Millaud: Je n'ai pas eu de répercussions politiques bien que j'ai participé aux manifestations contre les essais avec le bataillon de la Paix.

Commission : Comment dans le cadre de vos responsabilités receviez-vous les objections, les manifestations, les déclarations de vos compatriotes opposés à l'implantation du CEP et celle de personnes des gouvernements étrangers. Comment tentiez-vous de répondre à leurs objections ?

M. Daniel Millaud : Alors, je répète à chaque occasion, je signalais à l'administration les risques des essais. C'est tellement évident que pour lâcher en plein air du plutonium, enfin c'est contre l'évidence de nous dire que ça n'a aucun risque...

Commission : Pensiez-vous de bonne foi en fonction des informations qui vous ont été données que l'installation du CEP permettait le développement économique et social de la Polynésie.

M. Daniel Millaud: C'est une question intéressante, on a pu constater une sorte d'augmentation de la masse monétaire. Il ne faut pas oublier qu'on garde en mémoire que la France après les essais convertirait la Polynésie Française (il y a eu un engagement d'un ministre) en base aéronavale dans le Pacifique comme les Américains l'avaient fait à Hawaii.

Commission : Estimez-vous que les répercussions économiques et sociales de trente ans de CEP ont été bénéfiques au développement de la Polynésie ?

M. Daniel Millaud : C'est le bilan éventuel proposé à la question suivante qui répondra, qui mettra en relief le surdéveloppement du secteur tertiaire, la chute du primaire, l'immigration massive des insulaires venant s'installer à Tahiti avec un boom démographique voilà à mon sens les conséquences les plus visibles, les plus éminentes.

Commission : Pensez-vous aujourd'hui qu'un bilan soit nécessaire sur cette période de l'histoire du CEP ?

M. Daniel Millaud : Moi, il m'apparaît que ce doit être une obligation nécessaire et indispensable. Il faut bien admettre qu'il y a eu les essais, les contraintes, pas seulement les conséquences sanitaires sur la vie des gens.

Commission : Pensez-vous que ceux qui conduiront l'avenir de la Polynésie devront prendre des dispositions particulières au niveau de la santé publique, de l'environnement, de la surveillance des anciens sites en raison de cette histoire particulière qui s'est déroulée pendant trente ans ?

M. Daniel Millaud : Il est évident que dans les domaines précités, des dispositions devront être prises.

Commission : En premier lieu quelles nouvelles dispositions pour son côté utile, pour la construction de ce pays ?

Commission : Estimez-vous au contraire que la page doit être tournée et qu'on ne doit pas revenir sans cesse sur le passé ?

Commission : Selon vous quelles sont les dispositions, recommandations, orientations à mettre en œuvre pour que les bouleversements liés à l'implantation du CEP puissent contribuer à ce que les polynésiens puissent devenir acteurs de leur propre développement ?

M. Daniel Millaud : Mettre en place une réelle autonomie politique. Toujours respecter l'étymologie du politique. Nous devons maintenant développer l'emploi local, il faut bien entendu qu'une priorité soit réservée aux originaires autochtones de Polynésie. C'est très très bien ; ça ne nous empêche pas d'avoir une bonne représentation européenne.

Commission : Il y a une question que je voulais vous poser, vous étiez sénateur quand Giscard a été élu en 1974 ?

M. Daniel Millaud : Non en 1977, j'ai dû faire campagne pour le soutenir.

Commission : C'est lui qui a fait arrêter les essais aériens à la suite des manifestations ici en 1972, 1973 et puis les manifestations diplomatiques de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, du Pérou, donc il y a eu toute cette période là avant l'élection de Giscard et Giscard a fait arrêter disons les essais nucléaires atmosphériques et vous vous rappelez, ça n'a pas été tout de suite au début de son mandat puisque Jean Jacques Servan Schreiber qui était ministre de Giscard, je ne sais plus quel ministère il avait. Dès qu'il y a eu un essai ici, JJS Schreiber a démissionné ou il a été démissionné je ne sais pas. Vous aviez eu des contacts avec Giscard D'Estaing quand il était président ou c'était protocolaire ?

M. Daniel Millaud : C'est Francis alors qui était député qui jouait le jeu là bas. Je suis peut-être allé à l'Élysée mais je ne suis pas certain. Je ne suis pas du tout certain parce que notre autonomie nous l'avons eu qu'en 1977, j'étais sénateur à ce moment là. Qui c'était le président de la République à ce moment là ?

Commission : Une petite question qui n'a pas de rapport avec les essais nucléaires mais lorsque vous avez parlé de réelle autonomie politique, j'aimerais comprendre par rapport au statut que nous avons aujourd'hui ?

M. Daniel Millaud : Alors là, écoutez si j'allais dire que c'est une question un peu perfide. Ce qui m'ennuie au départ, je vais vous faire bondir, c'est qu'on a trop appliqué depuis des années le système français métropolitain sur le plan de la gestion.

Commission : Cela continue.

M. Daniel Millaud : Si vous saviez tout ce que j'ai pu découvrir quand j'étais parlementaire, c'est effarant et ce que je découvre ici. Pour moi, la première des règles c'est qu'on respecte $2+2=4$. et le débat pour moi, ça part d'abord de l'honnêteté, et du $2+2=4$.

Commission : Est-ce qu'il y a des pays où ça existe ?

M. Daniel Millaud : Je ne sais pas s'il y a des pays où ça n'existe pas ou ça existe toujours, je n'en sais rien ? C'est la base. C'est peut-être pour ça qu'il faudrait éviter de faire de la politique une profession. De plus en plus, on fait comme en France : on a des élus des réélus etc qui cumulent quelques fois leurs mandats, plus leur emploi de fonctionnaire.